

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FULGENCE

Info-municipal - Édition septembre 1997

Des nouvelles de votre municipalité avec:

- **Le mot du maire**
 - **La bibliothèque - Internet**
 - **Le C.L.S.C.**
 - **Le Parc du Cap Jaseux**
 - **Les loisirs**
 - **Le Jardin du Coin**
 - **Le Centre d'interprétation des battures**
 - **La Société de développement**
 - **L'urbanisme**
 - **Les pompiers volontaires - Ramonage**
-

BONNE RENTRÉE
SCOLAIRE!!!



LE MOT DU MAIRE

Citoyens, Citoyennes,

La saison estivale qui s'achève aura été pour vous tous, je l'espère, des plus agréables et fructueuses.

À niveau municipal, les dossiers en cours progressent normalement, malgré les difficultés occasionnées par les changements fréquents dans les responsabilités administratives et pécuniaires imposées par les paliers de gouvernement supérieur. En rapport avec l'eau potable, l'intervention effectuée à la prise d'eau municipale s'avère positive et devrait donner une qualité d'eau supérieure pour l'avenir. Une modification prévue au poste de chloration se traduira par le remplacement de tout l'équipement en place qui a été affecté en grande partie par le déluge de 1996. Ce projet qui devrait être complété pour la fin de l'année contribuera également à assurer une meilleure qualité tout au long de l'année.

À niveau routier, suite à l'obtention d'une subvention de 75,000.00\$ de notre député provincial, nous procéderons à l'asphaltage d'une section du rang St-François. Nous terminerons également le prolongement et la réfection de la rue Michel-Simard. Plusieurs réparations ont été effectuées sur notre réseau dans les différents quartiers et nous espérons continuer les améliorations dans les secteurs ruraux où il y a suffisamment de concentration de citoyens, au cours de la prochaine année.

À sujet du transfert de responsabilités (500 millions de dollars) de la part du gouvernement provincial, il est certain que cela affectera notre administration dans les années à venir. Nous comprenons bien que tout le monde doit faire un effort pour diminuer la dette mais nous ne sommes pas d'accord sur les moyens envisagés par le Premier Ministre.

Il est clair qu'il n'y a aucune équité dans les demandes actuelles du gouvernement qui exige plus des petites municipalités que des plus grandes. Chez-nous l'impact ou le montant exigé est de 90,500.00\$ ou 9% du budget annuel. Nous comprenons facilement qu'avec la masse salariale très restreinte que nous avons, il est impossible d'accepter cela sans envisager une augmentation substantielle du compte de taxes.

Il faut se rappeler qu'on nous a imposé une augmentation de près de 50,000.00\$ l'an passé pour les services de la Sûreté du Québec. Sans parler de l'élimination du retour de taxes aux municipalités qui s'est traduit par une hausse de 0.02\$ sur le compte de chaque citoyen. Nous avons réussi à absorber ces augmentations sans trop affecter le compte de taxes global mais maintenant l'exercice est beaucoup plus difficile. Nous analysons présentement toutes les possibilités et nous vous assurons que votre conseil municipal fera tout en son pouvoir pour faire diminuer les demandes du gouvernement et une fois cela fait nous verrons à rencontrer les nouvelles responsabilités tout en préservant le plus possible les responsabilités fiscales des citoyens.

Il est évident que le prochain exercice budgétaire sera très difficile cependant soyez assurés qu'il sera fait en fonction de rencontrer toutes nos obligations actuelles et futures mais également dans le respect de la capacité de payer des citoyens.

En terminant, j'aimerais vous souhaiter en mon nom personnel et celui des membres du conseil et des employés une bonne santé et la meilleure des chances dans tous vos projets sans oublier une récolte exceptionnelle pour nos agriculteurs.

A bientôt,



Gérard Villeneuve
Maire

RECYCLAGE DE CANNETTES

Si chaque Québécois ayant accès à un programme de collecte sélective récupérait seulement trois boîtes de conserves par semaine, on sauverait environ 250 millions de celles-ci chaque année. C'est beaucoup d'acier, et surtout, des déchets miniers en moins et plus d'espace disponible dans les lieux d'enfouissement sanitaire. Mentionnons aussi que le recyclage d'une tonne de boîtes de conserve en acier épargne plus d'une tonne de minerai de fer et 475 litres de pétrole.



INTERNET

Vous avez maintenant accès à Internet à la bibliothèque municipale, et cela sur deux ordinateurs.

Entreprises

Pages Web
Veille technologique
Accès aux appels d'offres
Opportunité d'affaires
Communiquer avec vos fournisseurs et clients
Publiciser leurs services

Membres

Choix des serveurs, soit:
Nescape ou Explorer
Traitement de texte
Print Artiste
Normes du travail
Imprimante couleur
Imprimante laser

Carte de membre: \$10.00
Réservation par tél: 674-9488 ou 674-2440

Une collaboration du CRSBP et de la SADC

Lina Tremblay coordinatrice. Réjean Pilote responsable

C.L.S.C SAINT-FULGENCE

Depuis son ouverture le 19 février dernier, en moyenne 9 personnes par semaine ont consulté l'infirmière à votre C.L.S.C. Les différents services offerts sont les examens de laboratoire comme prises de sang et examens d'urine. En plus, la réfection de pansements, suivi de tension artérielle, prise des signes vitaux, injection intra-musculaire et sous-cutanée comme Vit B 12, hormonothérapie etc...

L'horaire demeure la même soit le mercredi en avant-midi de 8 heures 30 à 11 heures 15 sur rendez-vous et pris d'avance au C.L.S.C du Grand Chicoutimi au numéro de téléphone 543-2221.

Andréanne Tremblay
Infirmière responsable



LE PARC DU CAP JASEUX

Bien que l'automne soit une saison très achalandée pour le parc, nous profitons toujours de cette période pour entreprendre certains travaux, qui autrement, pourraient perturber les activités estivales.

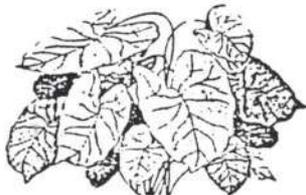
Les changements apportés au parc l'automne dernier ont porté fruit cette année. Ainsi, l'ajout d'un camping semi-rustique et d'un stationnement au bas du parc, ont permis à nos visiteurs de profiter pleinement du site.

Le patio Murdock, entouré d'un abri moustiquaire, fut le lieu de rencontres des amateurs de plein air: kayakistes, campeurs, plaisanciers, randonneurs, pêcheurs... De l'avis de tous les visiteurs, ce site demeure un attrait incomparable.

Le Parc du Cap Jaseux déposait l'hiver dernier, une demande de subvention de soutien financier au Fond d'Intervention Régional géré par le CRCO. Une réponse positive en début d'été nous confirmait que, sur une centaine de projets, celui du parc se classait quatrième dans l'analyse de ces dossiers. Nous utiliserons donc le délai qu'il reste avant l'hiver pour consolider nos acquis.

L'avenir du parc est prometteur. Tous s'entendent sur sa grande valeur régionale, tant au niveau écologique que touristique. Il n'en tient qu'à nous de le conserver et de le protéger dans le futur pour que nos descendants puissent à leur tour y vivre un apprentissage et admirer ses beautés.

Lise La Roche
Directrice générale



- LOISIRS -

La saison estivale tire à sa fin. Donc, nous profitons de l'occasion pour remercier et féliciter madame Gigi Gagnon qui a veillé au bon déroulement de notre ligue de jeunes pendant toute la durée de l'été.

Il y a également nos moniteurs du terrain de jeux soit, Karine Girard, Mélanie Boulianne, Myriam Lavoie, Lisa Gagnon et Robert Munger dont nous tenons à souligner leur excellent travail.

Pour ce qui est de la saison automnale et hivernale, le Centre des loisirs sera réouvert aux heures habituelles soit du lundi au vendredi de 18 heures à 22 heures et le samedi de 13 heures à 17 heures et dimanche de 13 heures à 17 heures et de 18 heures à 22 heures et ce, à compter du 09 septembre prochain.

Les activités en vedette seront le hockey éponge, le hockey patins et le hockey sur table. Pour ce qui est du hockey sur table, il y aura une ligue cet automne pour les 13-17 ans et les 18-40 ans. On prévoit également d'autres activités spéciales pour amuser nos jeunes.

Pour toutes informations, vous pouvez me contacter au Centre des loisirs au numéro de téléphone 674-2809 ou à ma résidence, 674-2239.

Au plaisir de vous revoir,

Philippe Gagnon
Préposé aux loisirs



Le Jardin du Coin

Pour une deuxième année, le Jardin du Coin est de retour. Pour nos jeunes de 3 à 5 ans, deux demi-journées par semaine leurs sont offertes au Centre des loisirs de Saint-Fulgence. Tout comme une maternelle, l'enfant apprend à bricoler, découper, colorier et à s'amuser entre amis. (A noter, que pour moins de huit (8) enfants, la participation des parents n'est pas obligatoire).

Pour renseignements et inscriptions, vous pouvez communiquer avec les responsables, soit:

- Anik Morin 674-2801 éducatrice
- Candy Gagnon 674-9221





CENTRE
d'interprétation des battures
et de réhabilitation des oiseaux
DE SAINT-FULGENCE

Facon se le dise!

Vous souvenez-vous du déluge de l'été passé... Cet été fût tout autre, notre partenariat avec La Biosphère, les reportages télévisés, les groupes scolaires, le relâchement d'oiseaux, l'hébergement de notre petit ours «Dolly». Tous ont suscités un grand intérêt chez l'ensemble des citoyens de Saint-Fulgence et chez les touristes. Il faut dire qu'ils ont bien raison, tout ce beau monde, de trouver notre municipalité si belle et les gens si accueillants.

Ouf. quelle saison! Il est maintenant temps de choisir ses mangeoires et de penser à offrir des graines à nos amis les oiseaux afin que ceux-ci puissent accumuler assez de graisse pour pouvoir survivre à nos durs hivers. Si vous voulez des informations sur les mangeoires: où les installer, quels aliments leurs offrir, quels oiseaux viendront vous visiter durant la période froide, etc. Voici un livre de référence pouvant vous aider: L'alimentation des oiseaux par Peter Lane des éditions Marcel Broquet ou encore téléphonez-nous au: 674-2425

Info oiseau

Avez-vous déjà aperçu un gros oiseau brun foncé et blanc avec des rayures sur les yeux, comme s'il portait un masque, aucun doute qu'il s'agit d'un balbuzard.

Mais saviez-vous qu'il ne s'agissait pas d'un déguisement, mais bien d'une adaptation pour atténuer les reflets de l'eau et lui permettre de mieux voir quand il chasse le poisson.



Il est maintenant temps de penser à l'an prochain et pourquoi pas un festival de la berriche! Si vous avez le goût de vous joindre à des gens dynamiques et vous avez un sens de l'organisation communiquer avec nous au: 674-2425

Sylvie Bouchard, Audrey Gagnon
Co-Directeurs
CIBRO

100, du Cap des Roches
St-Fulgence (Québec)
G 0 V 1 S 0
Tél.: (418) 674-2425



Bonjour cher(e)s citoyen(ne)s de Saint-Fulgence

Depuis maintenant 2 ans que notre organisme de développement s'est donné une structure permanente, il est maintenant le temps de dresser un court bilan de nos activités.

Créé en 1983 pour promouvoir le développement industriel, commercial, touristique, économique et communautaire de St-Fulgence et réaliser des projets tels que; le Centre d'interprétation et de réhabilitation des oiseaux, les fêtes du 150 ième de St-Fulgence et contribuer à la course "Harricana".. Au printemps 1995 le conseil municipal a pris la décision de rendre permanent cet organisme. Ce projet s'est concrétisé au mois de septembre de la même année. En plus de sa mission première, la société devait atteindre l'autofinancement le plus tôt possible. Le projet de mise en valeur des lots intramunicipaux nous a permis de développer notre expertise en ce domaine et d'obtenir avec l'assentiment des papetières, des scieries concernées et du MRN, la responsabilité de l'aménagement de notre territoire municipal.

Nous avons créé ainsi environ 30 emplois pour des périodes allant de 20 à 40 semaines. En 1 an et 1/2 (au 31 mars) nous avons atteint un chiffre d'affaires de 791,000.00\$. Nous avons également collaboré à différents dossiers avec les organismes et des entrepreneurs du milieu à la préparation de leur projet. De plus nous avons participé à la mise en oeuvre du projet "Pourvoirie" de l'Association de Pêche Blanche de l'Anse-aux-Foins.

Étant donné que nous avons relevé le défi de l'autofinancement au cours de cette année, nous devons élargir nos actions et agir en agent de support. Nous devons continuer d'orienter nos actions pour le développement et la création d'emplois dans notre communauté en collaboration avec les individus, les organismes et les entrepreneurs du milieu.

Nous voulons prioriser des initiatives de 1ere, 2ième et 3ième transformation du bois, le développement de micro-entreprises et supporter des activités à caractère éducatif, communautaire, récréative et touristique sur notre territoire.

La Société de développement est à votre service. Nous pouvons vous accompagner dans le développement et dans la concrétisation de vos idées. N'hésitez pas à nous contacter.

Réjean Pilote, d. g.

URBANISME

Dernièrement, le conseil de la municipalité a adopté une nouvelle réglementation, afin de régir les gîtes touristiques et les tables champêtres sur l'ensemble du territoire. Voici quelques dispositions applicables:

- Les gîtes touristiques et tables champêtres sont autorisés à l'intérieur des usages résidentiels, à titre d'usage secondaire, dans l'ensemble du territoire, tels usages secondaires doivent respecter les dispositions du règlement de zonage.
- Un certificat d'autorisation au montant de 25\$ est requis en vue de l'exercice de tels usages.
- L'exercice de l'usage associé à un gîte touristique ou à une table champêtre est soumis à la loi sur les établissements touristiques et à la loi sur la sécurité dans les édifices publics.

Toute personne exploitant un gîte ou une table champêtre devra dorénavant obtenir un certificat d'autorisation au bureau de la municipalité.

Pierre-Yves Tremblay
Inspecteur en bâtiment

LE RAMONAGE DES CHEMINEES

L'opération ramonage est présentement en cours. Messieurs Raynald Fillion et Jean-Marie Potvin préposés et nommés par la municipalité, vous invitent à collaborer pour que l'opération soit menée rondement. N'oubliez pas qu'il en va de votre intérêt que votre cheminée soit propre avant d'entreprendre le chauffage. Vos assureurs vérifient, à l'occasion, si la cheminée d'une propriété a bel et bien été ramonée lorsque survient un incendie.

Egalement, signalons qu'en matière de sécurité et de protection contre l'incendie, il existe un règlement voulant que tout logement soit muni obligatoirement d'avertisseurs de fumée entre chaque aire où l'on dort et le reste du logement. Dans les logements comportant plus d'un étage, il doit y avoir au moins un avertisseur par étage.

VOTRE SECURITE, C'EST IMPORTANT!